

Conseil d'administration Bien Vivre en Val Gelon

Compte-rendu du 23 octobre 2007

14 personnes présentes

Excusés : G. Ainard Simmonet, C. Ruat, J. Favergeon

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DES ANIMATRICES

Les horaires établis ne posent pas de problèmes.

A savoir :

- Dorothee Bourbon travaille le lundi toute la journée, le mardi après-midi et le mercredi toute la journée.
- Valérie travaille le mardi et le jeudi toute la journée ainsi qu'un vendredi matin sur deux. Avec un horaire mensuel de **73.50 heures au lieu de 76.50 heures**

Une personne doit toujours être présente le matin pour assurer la permanence de l'association, les récupérations se feront donc le matin.

Les congés doivent être posés 3 jours à l'avance, ils doivent être visés par L. Fontenille.

L'association fermera entre Noël et Jour de l'An.

REPARTITION DES MISSIONS

- **Dorothee Bourbon** : animation, CAF, groupe marche, sport de pleine nature, mise à jour du site internet.
- **Valérie Le Corre** : projet de développement, orientation, formation, patrimoine

Les animatrices travailleront en doublon sur la préparation du budget prévisionnel, les demandes de subvention et l'édition du journal.

Le suivi de la commission développement durable n'a pas été déterminé.

Une nouvelle mission pour Marie-Rose Rollet : l'état des stocks du sous-sol.

BILAN DES ACTIVITES DU 3EME TRIMESTRE

FETE DE L'ASSOCIATION :

La fête de l'association a été associée au chantier du Joudron dans le cadre « Que la Montagne est Belle.

Le bilan financier de cette journée est équilibré.

Journée réussie à 100%.

Le bon déroulement du chantier a pu avoir lieu avec l'aide de nombreux bénévoles et les moyens mis en œuvre par la commune d'Arvillard, ainsi qu'une logistique bien préparée par BVVG.

Cette journée a permis d'obtenir une subvention pour payer le remplacement de la clé de voûte ; dans le cadre « Que la Montagne est Belle »

Le sentier est maintenant opérationnel ; reste à savoir quelle finalité donner à ce projet (balisage simple, sentier thématique avec lecture directe, topo-guide ?). Ce point sera débattu en commission tourisme.

Les thématiques du sentier du Joudron sont multiples: mines, fours, les moulins, la prise d'eau.

Un travail d'archive sur ces différentes thématiques reste à faire pour étayer le contenu de ce projet.

LE COLLOQUE SSHA :

Le colloque a été très réussi.

Une publication des actes du colloque sera fait en 2008

Un gros travail sur Val Pelouse reste à faire. Valérie sera chargée de faire le point sur Val Pelouse : la naissance de la station, l'histoire, le développement de l'activité...

LA GELINOTTE :

Envoyer une invitation gratuite à M. Pillet pour l'année prochaine, suite à une petite erreur de classement.

Manque de communication évident pour cette édition. De plus, à cette date plusieurs manifestations d'orientation étaient organisées. Le calendrier de la course est à revoir pour ne pas se superposer à d'autres événements.

Il faudra cibler la communication pour l'édition 2008 (écoles, club, asso...)

Une évolution de la fréquentation chez les enfants. Des petits sont partis à la course aux balises avec leurs parents et pour le parcours technique beaucoup de très petits.

Il faut voir pour peut être créer une épreuve différente pour les jeunes.
La gélinotte peut évoluer vers un classement individuel et un classement en équipe.

ANIMATIONS DU 4EME TRIMESTRE

LE TELE THON :

Voir le compte rendu

Le problème est de mobiliser des associations et des bénévoles pour développer d'autres animations et pérenniser les anciennes.

LE MARCHE DE NOËL :

Cette année les prérogatives de l'association et du comité des fêtes ont été mises à plat.

Seul Bien Vivre peut prendre des décisions sur les inscriptions des exposants.

L'association travaillera avec le Comité des Fêtes pour la réalisation de la communication, notamment à la création des affiches.

L'EXPO DE L'AVENT :

Faire attention à ne pas faire de tête d'affiche, comme ce fut le cas l'année dernière.

Un inventaire de la salle des Carmes devra être fait à la prise des clés.

REGLEMENT INTERIEUR CAF

Le règlement a été voté au niveau du CAF.

Le règlement intérieur du CAF a été validé par le conseil d'administration ce mardi 23 octobre 2007.

DIVERS

LES FORMATIONS :

La subvention obtenue auprès du FSE n'est plus valable pour cette année.

Aucune autre demande de subvention n'a abouti.

La solution serait de demander une subvention auprès de la Communauté de Commune.

La participation de chaque stagiaire devra être néanmoins augmentée : 3€ de plus par heure de formation pour les stagiaires.

Soit : 8€ de l'heure pour les stagiaires au lieu de 5€.

Soit 5100€ qui seraient à la charge de la Communauté de Commune pour dispenser 2 sessions de 2 formations en informatique et en langue.

Les communes de St Pierre d'Allevard et Albens fonctionnent sur ce schéma.

Autre problématique : une différence doit être faite entre le service à la population et la formation des professionnels. L'association se positionne bien sur un marché de service à la population et pas aux entreprises.

Enfin, il va falloir trouver un nouveau formateur EXCEL.

LE PARC ANIMALIER :

Projet de parc animalier zoo dans les Bauges pour montrer les espèces animalières de montagne.

Les élus sont contre, le parc des Bauges est contre et 80% de la population aussi mais le Préfet devrait signer.

Une lettre type pétition circule sur Internet : demande de Christian pour signer la pétition au nom de BVVG.

La pétition sera signée.

.